

DÉCISION N° 1

De : Les Commissaires Sportifs

Date : 23/05/26

A : Tous les concurrents

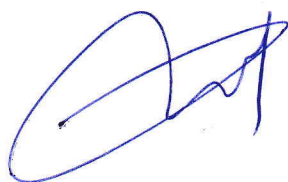
Heure (décision) : 12h21

Suite à l'incendie de la voiture N°115 dans l'ES1, les Commissaires Sportifs ont décidé d'attribuer aux concurrents impactés par l'incident, à savoir les N°117 et 118, un temps **PROVISOIRE** de :

**4'35''6**

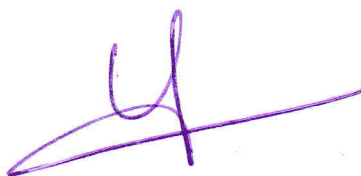
**Ce temps sera modifié en fonction des performances de ces concurrents après qu'ils aient effectué l'ES3.**

Membre du Collège



Marc PENIDE  
8237/0414

Les Commissaires Sportifs  
Présidente du Collège



Josiane CHARLEUX  
9434/0403

Membre du Collège



Bernard DEMEZOIS  
1985/0412